



L'animation et les loisirs pour tous !

PROJET PÉDAGOGIQUE

Secteur Ados et enfances

Séjour mer *A vaux sur mer*

*Du lundi 07 juillet au
samedi 12 juillet 2025*



Association Puzzle, La clé des Champs

1 allée du stade
37310 REIGNAC-SUR-INDRE

02 47 94 12 00

accueil@asso-puzzle.fr / annabelle@asso-puzzle.fr

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION

II. LA CARTE D'IDENTITE DU SEJOUR

2.1 L'environnement du séjour

2.2 Le public

2.3 L'équipe pédagogique

III. LES OBJECTIFS ET LES MOYENS

3.1 Le tableau des objectifs pédagogiques

3.2 Les moyens

IV. LA VIE SUR LE CAMP

4.1 L'hygiène de vie

4.2 Le repas

4.3 Les temps calmes et les temps libres

4.4 Le coucher

V. LES ACTIVITES

5.1 Les veillées

VI. LE TRANSPORT

6.1 Les déplacements en minibus

VII. LES REGLES DE VIE

7.1 Communication

7.2 Les situations problématiques et les comportements à risque

7.3 les sanctions

VIII. LE ROLE DE CHACUN

8.1 Le directeur

8.2 l'animateur

8.3 l'assistant.e sanitaire

IX. LES POINTS NON NEGOCIABLES

I. INTRODUCTION

Le siège social de l'association Puzzle est situé à Reignac-sur-Indre, dans les locaux ouverts en 2004 et mis à disposition par la mairie.

L'association PUZZLE « La Clé des Champs, 1 allée du Stade » est proche de la mairie entre l'école et le stade, elle accueille des enfants et des adolescents âgés de 3 à 17 ans.

Il y a un local adolescents aussi situé sur Cormery qui a ouvert en 2018 à la Toussaint. Le local est situé proche du collège de Cormery,

L'association est habilitée espace de vie sociale, propose des animations pour les familles, des ateliers sociaux culturels et contribue à l'animation locale.

Ce projet pédagogique découle du projet éducatif de l'association.

Il précise que les actions éducatives développées en direction des enfants présents durant les séjours proposés doivent renforcer le sentiment de plaisir et de vacances.

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- Étendre l'idée de milieu de vie sécurisant
- Développer l'autonomie
- Développer la socialisation
- Poursuivre le développement du partenariat

Ainsi ces objectifs s'appuient essentiellement sur l'épanouissement de l'enfant, tout en s'adaptant aux besoins essentiels (physique, psychique et biologique). L'enfant doit pouvoir, à son rythme, se développer, s'autonomiser, se socialiser, s'épanouir au sein de l'accueil de loisirs en s'amusant. Pour cela, il est important que les familles s'impliquent.

L'équipe pédagogique doit veiller au bon fonctionnement du séjour accessoire organisé par Puzzle et apporter des animations de qualité aux enfants et adolescents durant le séjour.

II. CARTE D'IDENTITE DU SEJOUR

2.1 L'environnement du séjour

Le séjour va se dérouler à Vaux sur Mer au camping le Valvert (3 étoiles). Il est situé dans un cadre de verdure exceptionnel à Vaux sur Mer, à 15 minutes de Royan et seulement à 1km de la plage de Nauzan.



Au secteur adolescent :

Dès le premier après-midi, le groupe choisira les activités avec un budget donné par les animatrices, et élaborera le programme de la semaine. Les jeunes seront acteur de leur séjour sur tous les points : du choix des activités à la vie quotidienne ils construiront ensemble a notre arrivée le menu de la semaine et les divers aspects

d'organisation de la vie du groupe.

Au secteur enfance :

Les enfants accompagnés des animateurs auront la joie de profiter de la plage et de la mer ils pourront aussi profiter des animations pédagogiques qui leur seront proposés tous les jours par nos animateurs ainsi que des animations données par la Fédération Française Sauvetage Secourisme.

2.2 L'équipe pédagogique

Équipe adolescent :

DEPRIL Annabelle Directrice du séjour. Diplôme BAFD. BAFA. PSC1. Surveillant de baignade. Habitée des séjours.



l'animatrice :

Levillain Lola animatrice BAFA, BPJEPS animation sociale en cours.

Équipe enfance :

DEPRIL Annabelle Directrice du séjour. Diplôme BAFD. BAFA. PSC1. Surveillant de baignade. Habitée des séjours.

III L ' enfance

3.1 Le public

24 enfants âgés de 9 à 11 ans seront accueillis lors de ce séjour. Ils sont issus des années de naissances : **2013, 2014 et 2015.**

Tous les enfants accueillis viennent de différentes communes voisines de Reignac sur Indre : Courçay, Cigogné , Dolus le sec, Chambourg sur Indre, Azay sur Indre, Sublaine, ainsi que toutes celles jusqu'à Tours (compris).

Ce séjour **permet d'accueillir** des enfants présentant un handicap (moteur, physique et sensorielle).

Les connaissances de l'enfant de 8 ans à 10 ans

BESOINS / INTÉRÊTS	ACTIVITÉS POSSIBLES
. La socialisation s'affirme : bande de copains... . Besoins physiologiques (temps de repos, besoin de mouvement...) . Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre. . Début d'une séparation filles/garçons (on ne joue plus ensemble). . Besoin de justice et d'équité. . Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet ! . Les parents ne sont pas la seule référence (les copains, l'enseignant, les animateurs...).	. Début des grands jeux (jeux de piste, jeux de l'oie, chasse au trésor...). . Activités sportives, baignades... . Jeux coopératifs, de compétitions, de réflexions/logiques... . Jeux de construction (cabane, maquettes...). . Activités manuelles (perles, bois, ...). . Activités d'expression. . Lectures, contes, histoires : les activités élargissent le champ des connaissances. . Activités autogérées... (avec surveillance).

3,2 Les objectifs

L'équipe d'animation oriente le séjour selon les objectifs pédagogiques suivant :

Objectif général n°1 :

« Favoriser la responsabilité de l'enfant dans les temps de vie quotidienne »

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens mis en place (activités+vie quotidienne)</i>
Faire fonctionner des outils de vie quotidienne	• Tableau répartition des tâches • Participation à l'installation des tables pour le repas, nettoyage et rangement de la vaisselle • Préparation des repas • Temps d'échanges sur les règles de vie

Encourager l'autonomie	• Les encourager à bien ranger ses affaires • Ranger sa tente quotidiennement
Respecter les personnes qui nous entourent	• Pas de bruit entre 22h et 8h • Temps d'échange sur les règles de sécurité • Encourager la politesse

Objectif général n°2 :

« Initier les enfants aux enjeux environnementaux et au respect du milieu naturel »

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens mis en place (activités+vie quotidienne)</i>
Sensibiliser au tri sélectif	• Mise à disposition de différents sacs pour le tri. • Emmener les déchets aux poubelles du camping (jaune, noir, vert)
Veiller au respect de l'environnement	• Laisser le camp propre • Respecter la faune et la flore • Respect de la plage

3,3 Les moyens

Matériel :

L'équipe d'animation dispose des moyens matériels types nécessaires à un mini-séjour :

- un mini-bus, pour le trajet aller et retour (pour le matériel)
- tentes de 4 – 6 places
- barnums pour aménager la cuisine, l'espace pédagogique et l'infirmerie.
- tables et chaises pliantes,
- malle vaisselle,
- malle pédagogique(Jeux de société, matériels activités,...)

Les moyens financiers :

Le secteur enfance dispose par séjour d'une enveloppe budgétaire pour la prise en charge de l'hébergement, des prestataires extérieurs, du transport, du

matériel pédagogique et de la pharmacie.

3.4 *La vie sur le camp*

Le rythme journalier varie en fonction des activités et de leurs contraintes , ainsi qu'en fonction de la fatigue des enfants. Cependant, l'équipe d'animation a défini une journée type .

<u>Horaires</u>	<u>Description</u>	<u>Journée de l'enfant</u>	<u>Journée de l'animateur</u>
7h30 - 8h30	Réveil échelonné	L'enfant peut se lever à partir de 7h30, il trouvera un animateur pour l'accueillir . Le calme sera obligatoire pour respecter les dormeurs.	Se tenir prêt à accueillir les enfants pour 7h15. Proposer des activités calmes et installer le petit déjeuner.
8h - 9h	Petit déjeuner	L'enfant s'installe à table pour prendre son petit déjeuner. Il débarrasse sa vaisselle et passe un coup d'éponge à sa place.	Servir les enfants, s'installer et mange avec eux. Veiller à ce que l'espace soit propre en quittant le lieu.
9h - 9h30	Rangement et toilette	L'enfant s'habille, range son pyjama et va faire sa toilette.	Accompagner les enfants dans le choix de la tenue selon la météo Accompagner les enfants aux sanitaires, pour le brossage des dents...
9h30 - 11h15	Activités	L'enfant participe aux activités proposées.	Préparer, organiser et animer ce temps d'activité ou lors des activités organisées participer activement à l'encadrement des enfants.
11h15 - 12h	Préparation de repas	Un groupe d'enfant prépare le repas, d'autre mettent la table.	Préparer le repas avec les enfants.
12h - 13h30	Repas	Tout le monde mange en même temps. Un groupe débarrasse, l'autre fait la vaisselle et l'autre nettoie la table.	Accompagner les enfants à table et manger avec eux. Animer ce temps de vie collective. Aider à la vaisselle et veiller à ce que l'espace soit propre. Accompagner les enfants sur le tri des déchets.
13h30 - 14h30	Temps calme	L'enfant est libre de choisir son activité tant qu'elle est calme.	Encadrer un temps de repos, proposer et animer des activités et des jeux. Roulement des pauses.
14h30 - 16h	Activités	L'enfant participe aux activités proposées.	Préparer, organiser et animer le temps d'activité ou lors d'activités extérieur, participer

			activement à l'encadrement des enfants.
16h - 16h30	Goûter	L' enfants se sert, s' installe et partage le moment du goûter avec le reste du groupe. Il veillera à ne pas laisser des déchets par terre et à les trier.	Prépare et accompagne les enfants à la distribution du goûter, anime ce temps de la vie collective, entretiens des échanges. Veiller à ce que l' espace soit propre à la fin du repas. Accompagner les enfants à trier les déchets
16h30 - 17h30	Activités temps libres	L'enfant choisit son activités et il peut également profiter des jeux du camping.	Accompagner les enfants sur le choix de l'activité. Faire des groupes si besoin.
17h30 - 19h	Douches et préparation des repas	Un groupe d'enfant prépare le repas pendant que les autres vont à la douche.	Encadrer ce temps par groupe. Instaurer un temps pour les douches (sous forme de jeu musical) aider les enfants qui ont besoin. Préparer le repas du soir.
19h - 20h00	Repas	Tout le monde mange en même temps. Un groupe débarrasse, l'autre fait la vaisselle et l'autre nettoie la table. Trier les déchets.	Accompagner les enfants à table et manger avec eux. Aider à la vaisselle et veiller à ce que l'espace soit propre. Accompagner les enfants sur le tri des déchets.
20h - 20H30	Bilan avec les enfants	L'enfant participer au temps de bilan collectif, il peut s'exprimer librement proposer une activité, parler d' un problème, échanger avec le groupe.	Installer les enfants en cercle, au milieu du terrain, animer une activité ludique pour inviter à échanger sur la journée, à proposer des animations. Garant du cadre de bienveillance et du respect.
20h30 - 21h30	Veillée	Participer à l'activité de veillée organisée par l'équipe d'animation. Si il le souhaite, il peut	Préparer et animer ce temps de veillée

		aller se coucher à n'importe quel moment.	
21H30 - 22h00	Retour au calme	Se mettre en pyjama, brosser les dents, se préparer à dormir. Les enfants pourront écouter une histoire racontée par les animateur.	Accompagner les enfants au coucher, veiller à ce que chacun se brosse les dents, prendre en compte les besoins du publics (lecture d' histoire, doudou,)
A partir de 22h	Bilan	Dodo !!	Veiller à l'endormissement et rester près des tentes. Bilan de journée pour l'équipe. Préparer les activités du lendemain.

4.1 L'hygiène de vie

L'animateur/trice veille à ce que chacun.e des enfants se soit lavé et brossé les dents chaque jour. Il/Elle veille à ce que chaque enfant change de vêtements chaque jour et sépare ses vêtements sales des propre.

Le temps alloué aux douches (les douches sont en espace de non-mixité) ce situe entre les activités temps libre et le repas du soir. Pendant ce temps, un jeu est proposé par les animateur/trice afin de gérer la durée des douches et donc de limiter le gaspillage d'eau, le tout sous forme ludique pour les enfants.

4.2 Le repas

Les repas et la mise en place de la table seront fait par les enfants encadrer par les animateurs/trices.

Durant le repas, les animateurs/trices sont invité.e.s à s'asseoir parmi les enfants afin de favoriser la communication. Le repas étant un temps informel mais précieux où il est possible de recueillir des informations sur le déroulement du séjour, les ressentis des enfants etc....

L' animateur/trice veille également à ce que chacun/e se serve en quantité raisonnable et relativement équilibrées, pour lutter contre le gaspillage notamment.

Toute les informations concernant les régimes alimentaires et traitement médicaux inscrites sur les fiches sanitaires doivent être transmises à la personne qui aura fonction sanitaire. Ainsi, l'assistant/e sanitaire veille à ce que chacun des régimes soit respecté.

Après le repas, accompagnés par les animateurs/trices, les enfants font le tri des déchets, lavent et rangent leur vaisselle dans l'endroit qui leur est indiqué, nettoie avec une éponge la table et vérifient de laisser les table propres.

4.3 Les temps calmes et les temps libres

Pendant les temps calmes (le matin après le réveil et en début d'après-midi), les enfants peuvent participer à des activités calmes, petits jeux, jeux de société, discussion informelle. Les animateurs/trices veillent à ce que ce moment soit organisé en fonction des attentes des enfants.

Concernant les temps libres, les enfants peuvent s'extraire un peu de la vie collective et pratiquer une activité individuelle, lire un livre, dessiner... c'est aussi un temps privilégié pour favoriser l'initiative des enfants, ils peuvent en effet organiser un jeu entre eux/elles.

C'est aussi lors de ces temps que le groupe se construit, que les affinités se créent, que les enfants se livrent et font ressortir leurs attentes et leurs personnalités.

Un/e animateur/trice est présent/e à chaque endroit où sont les enfants.

4.4 Le coucher

La fin de la veillée est prévu à 21h30 pour les enfants . Elle se termine systématiquement par un temps de retour au calme afin de favoriser l'endormissement des enfants. Entre 21h30 et 22h00 les enfants sont invités à se mettre en pyjama, se brosser les dents et se préparer à dormir.

Les animateurs/trices sont présent/e pour veiller au bon déroulement de ce moment et sont particulièrement attentifs aux besoins des enfants (histoire, doudou, tendresse) assure le sécurité émotionnelle du public ? Ces horaires sont susceptibles d'être exceptionnellement aménagés pour des occasions particulières, mais sont toujours en cohérence avec les besoins du public.

Les enfants sont dans des tentes de 4 à 6 places, non mixtes. Les animateurs/trices sont chargés/es de veiller à ce que les tentes restent dans un état correct à l'intérieur comme à l'extérieur.

IV Les activités

Le directeur et l'équipe pédagogique se fixent un cadre sécurisant pour les enfants et vérifient que le niveau de pratique est conforme aux capacités physiologiques et psychologiques.

L'activité de baignade est soumise aux dispositions de l'arrêté du 25 avril 2012.

Le/la surveillant/e de baignade sous l'autorité du directeur de la structure

d'accueil a pour mission l'organisation et la surveillance d'une baignade pendant le séjour Il/Elle a comme mission de :

- Assurer la sécurité de tout le groupe lors des baignades ;
- Connaître l'organisation des secours dans les lieux aménagés ;
- Connaître et faire respecter la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs concernant l'activité de baignade ;
- Connaître les appréhensions des enfants sur l'eau ;
- Prévoir un aménagement favorisant les jeux en lien avec la baignade.

Les animateurs/trices doivent signaler la présence du groupe au responsable de la sécurité dès leur arrivée et de se conformer aux prescriptions. Tout au long du séjour, les baignades à la mer auront lieu sur une plage surveillée.

Avant le séjour nous nous sommes mis en liens avec les responsables de sécurité de la commune, afin de connaître leur fonctionnement et de nous adapter à leur cadre réglementaire.

Les animateurs/trices expliquent les règles de sécurité, le comportement à avoir lorsqu'il sont pris en charge par des intervenants et veillent à ce qu'une organisation adéquate soit mise en œuvre pour que le groupe profite au mieux de ces temps très attendus.

Les animations pédagogiques seront proposées aux enfants par les animateurs/trices :

- Activités manuelles
- Jeux de société
- Jeux de coopération
- Baignade (encadrée aussi par un surveillant baignade)
- Activités sportives

Mais aussi des animations proposés par le camping :

- Concours de pétanque
- Soirée Karaoké
- Concert

3.5 Les évaluations :

Durant le séjour, un point sera fait quotidiennement pour situer le travail de l'équipe d'animation auprès des enfants. Il faudra avoir en tête les critères ci-dessous

dans le but de réussir à évaluer la réussite du séjour d' un point de vue pédagogique.

Ainsi, tout au long du séjour, l' équipe d' animation pourra comptabiliser, et réaliser de manière concrète l' évolution de ses objectifs pédagogiques.

OBJECTIFS	CRITERES	INDICATEURS
Initier les enfants aux enjeux environnementaux et au respect du milieu naturel	Est-ce qu'il y a une progression dans la réduction du gaspillage alimentaire et du matériel ?	Est ce que le camping est dans le même état à la fin comme au début du séjour , Est-ce qu'il y a moins de reste alimentaires dans les poubelles le dernier jour par rapport au premier ?
Favoriser la responsabilité de l'enfant dans les temps de vie quotidienne	Les enfants ont-ils été force de propositions dans l'organisation et le déroulé du séjour ?	Combien de réunions d'enfants ont pu être mises en place pour faire évoluer le séjour? (balance, tableau...)
		Combien de propositions ont été faites par les enfants, dans le respect de la vie collective ?
	Est-ce que des petites tâches (rangement, nettoyage) ont été confiées aux enfants quotidiennement ?	Est-ce que les enfants se sont placés volontairement dans le tableau de répartition des tâches ? Est-ce qu'ils ont respecté la répartition décidée ?

Du projet pédagogique :

Afin que le projet pédagogique soit le reflet du fonctionnement de l'équipe et un véritable outil de travail, des outils d'évaluation sont mis en place: critères, indicateurs et grilles d'évaluation. Ils font l'objet d'échanges et d'analyse de pratiques en équipe puis avec la coordinatrice jeunesse et avec la Directrice du service Enfance et Jeunesse.

Ces outils permettent de mesurer l'écart entre les objectifs fixés dans le projet pédagogique et la concrétisation sur le terrain à travers nos différents moyens.

Des animateurs :

Évaluer c'est mesurer le chemin parcouru pour progresser, réajuster, mettre en cohérence.

L'évaluation est un outil au service de la démarche de progrès qui s'inscrit dans le souci de l'amélioration continu de nos actions.

Accompagner les animateurs dans un démarche de bienveillance pour avoir un climat de soutien, d'entraide pour réussir toute nos actions menées pour les enfants.1

IV La jeunesse

4.1 Le public

16 enfants âgés de 14 à 17 ans seront accueillis lors de ce séjour.

Un certain nombre de ces adolescents viennent au centre de loisirs durant l'année scolaire, les samedi et les vacances scolaires. Ainsi, tous les jeunes et l'équipe d'animation se connaissent déjà en grande partie. Les jeunes collégiens et les lycéens se connaissent, ont l'habitude de participer ensemble à des activités, ce qui facilite la cohésion du groupe malgré un écart d'âge important. Une attention particulière sera portée à l'intégration à la dynamique de groupe des jeunes « nouveaux », peu ou pas habitués du centre ados de Puzzle.

Les adolescents viennent de différentes communes voisines de Reignac-sur-Indre : Courçay , Cormery , Cigogné , Saint-Branchs , Truyes, Tauxigny-Saint-Bauld, Dolus-le-Sec, etc.

Connaissances et besoins du public 14-17ans

dans le tableaux suivant chaque activité peut répondre à plusieurs besoin

Besoin /Intérêts	Activités possibles
.Affirmer son identité , prendre ses distances par rapport à l'adulte. .Besoin biologique (temps repos , besoin de bouger) .Développer sa curiosité, se passionner .Besoin de socialisation (sens de donner et de recevoir , d'échanger) .Apparition d'un besoin de compétition , de se mesurer à l'autre	.Jeux de rôle, partir de la maison sans ses parent. .Levé en échelonné, activités sportives. .Visites culturelles de monuments. .Jeux collectifs, « singe et cacahuète ». .activités sportives, pratique du jeu

.Les parent ne sont pas la seule référence (les copains , l'enseignante , les animateurs)	Activités autogérées , de l'autotomie , disponibilité et écoute des animateurs.
--	---

4.2 Les objectif

Objectif général n°1 :

« Initier les adolescents aux enjeux environnementaux et au respect du milieu naturel »

Objectif opérationnels	Mis en place (activités +vie quotidienne)	Évaluation
Minimiser le gaspillage alimentaire lors des repas et goûter	- bien mesurer les quantités avant les préparations. - Faire en sorte que chacun se serve à sa faim, pas trop, en pensant aux autres. - Sensibiliser les jeunes à ces comportements	- après chaque repas, attirer l'attention des jeunes sur ce qui reste ou pas. Observation d'une baisse des restes alimentaires au fur et à mesure du séjour. - A la fin du repas, chacun a-t-il mangé à sa faim ? Avant de se resservir, les jeunes ont demandé si d'autres en voulait. - Les animatrices en ont parlé au début du séjour et y ont été attentives à chaque repas.
Sensibiliser au tri sélectif	- Mise a disposition de sac jaune et sac noir. -Mettre en place un service de portage de sacs de poubelle aux poubelles du camping,	- Le tri a été respecté - Chaque jour un jeune différent a emmené les poubelles,
Veiller au respect de l'environnement	-Laisser le camp propre -Un après-midi de ramassage des déchets au bord de la mer	Avant chaque départ du lieu de camp, un regard en arrière avec tout le groupe sur l'état du camp. Le lieu n'est quitté que quand il est propre.

Objectif général n°2 :

« *Rendre l'adolescent acteur de son séjour* »

Objectif opérationnels	Moyens mis en place (activités +vie quotidienne)	Évaluation
Permettre aux adolescents de choisir les activités.	-Au premier jour du séjour, prendre un temps collectif de recherche des activités gratuites et payante à Vaux sur mer et aux alentours après passage à l'office de tourisme .	Le temps collectif a eu lieu en début de séjour. Tous les temps prévus ont été occupés par des activités choisies par le groupe.
Faire participer les jeunes aux repas et tâches du quotidien.	- au début du séjour, mise en place de groupes qui se répartissent les tâches quotidiennes, et d'un tableau de répartition des tâches,	- le tableau de répartition a été rempli et respecté,
Associer les adolescents à la construction du rythme de leur journée	- un temps de bilan collectif tous les soirs, avec des outils de cadrage et de répartition de la parole.	Le temps de bilan a bien eu lieu tous les jours, il a permis des améliorations,

4.3 les moyens

L'équipe d'animation dispose des moyens matériels types nécessaires à un mimi-séjour :

- Deux minibus.
- Une remorque.
- Nombreuses tentes de 3-4 places.
- Barnums pour aménager la cuisine et l'espace pédagogique.
- Tables et bancs.
- Malle pédagogique (jeux de société , matériel activités)

Les moyens financiers :

Le secteur jeunesse dispose pour chaque séjour d'une enveloppe budgétaire pour la prise en charge de l'hébergement, des prestataires extérieurs, du transport, du matériel pédagogique et de la pharmacie.

4.4

Le rythme journalier varie en fonction des activités et de leurs contraintes, en fonction aussi de la fatigue des adolescents. Cependant , l'équipe d'animation a défini une journée type :

Horaire	Description	Journée de l'adolescent	Journée de l'animateur
09h -11h	Réveil échelonné	L'adolescent peut se lever à partir de 09h , il trouvera un animateur. Le calme sera obligatoire pour respecter les dormeurs.	L'animateur se tient prêt à accueillir pour 09h.
09h – 11h	Petit déjeuner	L'équipe chargée du petit déjeuner mes en place les tables, et s'installe pour le petit déjeuner. Chacun débarrasse sa vaisselle.	S'occupe d'allumer le gaz et servir le lait chaud s'installe et mange avec eux.
10h – 11h	Rangement et toilette	Le jeune s'habille, range ses vêtements et part faire sa toilette.	
10h-12h30	Activités choisies par les jeunes	Le jeune participe aux activités proposées.	Préparer, s'organiser et animer ce temps d'activités.
12h30-14h	Repas	Un groupe de jeune prépare le repas, d'autre mettent la table. Tout le monde mange ensemble. Un groupe débarrasse et fait la vaisselle. Un autre groupe lave les tables.	Prépare le repas avec les jeunes et veiller que la table soit propre. Accompagner les adolescents sur le tri des déchets.
14H- 15h	Temps calme	Les jeunes peuvent se reposer, ou pratiquer une activité calme,	Propose des et anime des activités et des jeux société
15h-17h	Activités choisies par les jeunes	Les jeunes participent aux activités proposées.	Préparer, organiser et animer le temps d'activités ou les activités extérieurs.
17h – 17h30	Goûter	Les ados goûtent,	S'installe et participe a un temps d'échange

			avec eux sur leur journée. Ce temps d'échanges sert à apporter et faire des retours constructifs entre animateurs et ados C'est le moment du bilan quotidien.
17H30-18h30	Temps libre	Les jeunes occupent leur temps libre comme il veulent.	Propose des activités,
18H30-19H30	Douche et préparation du repas	Un groupe d'ado prépare le repas pendant que les autres vont se doucher.	Encadrer ce temps par groupe.
19h30-20h30	Repas	Mangent tous ensemble	Préparer le repas avec les jeunes. Accompagner les jeunes à table et manger avec eux. Animer ce temps de vie collective. Aider à la vaisselle et veiller à ce que l'espace soit propre. Accompagner les jeunes sur le tri des déchets.
20h30-21h	Bilan avec les jeunes		Installer les jeunes en cercle, au milieu du terrain, animer une discussion ludique pour faciliter les échanges sur la journée, proposer des animations. Garant du cadre de bienveillance et du respect,
21h-22h	Veillée	Participer à l'activité de veillée organisée par l'équipe d'animation.	Préparer et animer ce temps de veillée
22H-22H30	Retour au calme	Se mettre en pyjama, brosser les dents, se préparer à dormir.	Accompagner les jeunes au coucher .

23H	Bilan	Dodo.	Veiller à l'endormissement et rester près des tentes. Bilan de journée pour l'équipe. Préparer les activités du lendemain.
-----	-------	-------	--

Ceci est un exemple de journée type. Pendant le séjour les jeunes décideront collectivement de leur journée dans la limite du raisonnable et de leurs besoins physiologiques.

4.3 L'hygiène de vie

Les jeunes seront responsables de leur hygiène personnelle. L'animatrice pourra éventuellement les rappeler à l'ordre si nécessaire. Le temps alloué aux douches se situe entre les activités temps libre et le repas du soir. Les douches sont en espace de non-mixité.

4.2 Le repas

Des tables seront installées sous un barnum pour prendre les repas. La table sera préparée par les jeunes encadré par les animatrices.

Durant le repas, les animatrices sont invitées à s'asseoir parmi les jeunes afin de favoriser les relations jeunes / animatrices. Le repas étant un temps tout à fait informel mais précieux où il est possible de recueillir généralement de nombreuses informations sur le déroulement du séjour, les ressentis des jeunes etc....

L'animatrice veille également à ce que chacun se serve en quantité raisonnable et équilibrée, pour lutter contre le gaspillage notamment.

Toutes les informations concernant les régimes alimentaires et traitements médicaux inscrites sur les fiches sanitaires doivent être transmises à la personne qui aura la fonction d'assistant sanitaire. Ainsi cette dernière veille à ce que les traitements soient respectés.

Après le repas, accompagnés par les animatrices, les jeunes font le tri des déchets, lavent et rangent leur vaisselle dans l'endroit qui leur est indiqué et laissent les tables propres.

4.3 Les temps calmes et les temps libres

Pendant les temps calmes (le matin après le réveil et en début d'après-midi), les jeunes peuvent participer à des activités calmes, petits jeux, jeux de société, discussion informelle. Les animatrices veillent à ce que ce moment soit organisé en fonction des attentes des jeunes.

Concernant les temps libres, les jeunes peuvent s'extraire un peu de la vie collective et pratiquer une activité individuelle, lire un livre, dessiner... c'est aussi un temps privilégié pour favoriser l'initiative des jeunes, ils peuvent en effet organiser un jeu entre eux.elles.

C'est aussi lors de ces temps que le groupe se construit, que les affinités se créent, que les jeunes se livrent et font ressortir leurs attentes.

IV Les activités

La directrice et l'équipe pédagogique fixent un cadre sécurisant pour les jeunes et vérifient que le niveau de pratique est conforme aux capacités physiologiques et psychologiques.

L'activité de baignade est soumise aux dispositions de l'arrêté du 25 avril 2012.

Le.la surveillant.e de baignade sous l'autorité du directeur de la structure d'accueil a pour mission l'organisation et la surveillance d'une baignade pendant le séjour Il.Elle a comme mission de :

- Assurer la sécurité de tout le groupe lors des baignades ;*
- Connaître l'organisation des secours dans les lieux aménagés ;*
- Connaître et faire respecter la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs concernant l'activité de baignade ;*
- Connaître les appréhensions des enfants sur l'eau ;*
- Prévoir un aménagement favorisant les jeux en lien avec la baignade.*

Les animatrices doivent signaler la présence du groupe au responsable de la sécurité dès leur arrivée et de se conformer aux prescriptions.

5.1 Les veillées

Les animatrices organisent les veillées en lien avec le projet pédagogique et les envies des jeunes. Les veillées sont généralement un réel facteur de cohésion du groupe et un temps précieux de la vie quotidienne. Certaines veillées seront organisées par les adolescents qui les animeront du début jusqu'à la fin .

Nous proposerons des idées de veillées en lien avec le séjour.

Le choix appartiendra aux jeunes, en fonction de leurs envies du moment.

L'objectif est de pouvoir leur apporter les éléments nécessaires pour qu'ils apprennent à construire des animations auprès des autres adolescents .

VI. LE TRANSPORT

Le voyage se fera en car avec la compagnie transdev Loir et Cher et les déplacements sur le séjour se feront en mini-bus quand nécessaire, les déplacements à pieds seront favorisés.

VII LES REGLES DE VIE

7.1 Communication

adolescent :

La communication se fera via un message envoyé aux familles en toute fin d'après-midi, le lundi . En cas d'urgence, et seulement en cas d'urgence, les parents auront le numéro de portable de Annabelle DEPRIL, directrice du séjour.

Pour les deux secteurs

Un site « **On donne des nouvelles** » sera créé par Puzzle.

Ce site consiste en un journal de bord du séjour et comporte des textes et des photos. Il peut être alimenté par les animateurs avec les enfants, donnant des nouvelles du séjour de manière ludique, interactive et moderne (photo du groupe, individuel, photos des lieux, des moments de vie en collectivité).

Le site est accessible aux enfants et aux parents /responsable légaux, pendant et après le séjour.

l'enfance:

Une réunion d'information sera organisée par la Carole Bonnet avant le départ du séjour afin de donner toutes les informations et répondre à toutes les questions des familles.

7.2 Les situations problématiques et les comportements à risque

Gestion des conflits

L'équipe pédagogique s'engage à favoriser une gestion des conflits juste. Les animateurs prennent en charge la médiation d'un conflit en apportant une réponse adaptée, en écoutant l'ensemble des jeunes concernés et en suggérant une sanction adaptée et en cohérence avec la faute.

Gestion des vols

Les vols sont des sujets difficiles à gérer. L'équipe sensibilise les jeunes sur le fait de ranger leurs affaires et rappelle les règles de vie si la situation venait à se présenter. En cas de vol, l'équipe se concerta sur l'accord pour essayer de donner la meilleure réponse éducative possible. Une boîte de restitution anonyme pourrait être mise en place.

7.3 Sanction

L'équipe pédagogique souhaite instaurer un cadre où l'acte sera sanctionné, et non l'individu. Il faudra toujours avertir le reste de l'équipe des faits commis et des décisions prises pour que l'ensemble de l'équipe puisse tenir un discours commun.

L'autorité s'acquiert, les jeunes l'accordent aux adultes comme une forme de reconnaissance de capacité et de compétences, sans avoir été, mais surtout de confiance :

- **Réparation de ce qui a été détérioré** : cela concerne le matériel et le respect des individus.
- **Sanction définie par le groupe, sanction éducative** : lorsque la faute commise n'est pas importante, dès lors qu'il a été constaté à un manquement d'une règle de vie. Cette sanction peut être décidée par les enfants eux-mêmes ou par un adulte.
- **Appel aux familles.**
- **Mise à l'écart du groupe** : dans le cas où le comportement ne permet pas de maintenir la sécurité du groupe. La durée de l'isolement doit être proportionnelle au comportement reproché, à savoir le temps d'une animation si le participant ne respecte pas les règles de sécurité, ou sur un temps de vie collective ou plus encore si le comportement peut mettre le reste du groupe en danger.
- **Avertissement** : un comportement dangereux pour soi ou pour les autres.
- **Rapatriement disciplinaire** : un comportement récidiviste, dangereux pour soi ou les autres. Le rapatriement est toujours la conséquence de plusieurs

avertissements non respectés, qui doivent faire l' objet d' un rapport d' incident basé sur des faits dont la nature dangereuse ou délictuelle n' est pas sujet à l' interprétation. Le rapatriement disciplinaire est effectué par les parents du jeunes et à leurs frais. (Ce qui n'est pour l'instant jamais arrivé...).

VIII. LE ROLE DE CHACUN

8.1 Le directeur

Le directeur est garant du respect des orientations éducatives de l' association de Puzzle ainsi que du projet pédagogique mis en place. Il établit un projet pédagogique en concertation avec son équipe d' animation.

Le directeur a la responsabilité complète du séjour. Il est en charges des moyens humains, matériels et financiers de son séjour. Il est le garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants et doit également communiquer avec les familles et l' organisateur.

Ainsi, il doit se servir de tous les moyens mis à sa disposition pour assurer la réussite de sa session grâce au travail de toute l' équipe pédagogique. Il veille notamment à la formation des animateurs auxquels il transmet ses valeurs et ses connaissances.

Le directeur veille à ce que l' équipe d' animation remplisse le rôle pour lequel elle a été engagée et mettre tout en œuvre dans son séjour pour réaliser les objectifs pédagogique proposés. Il a également pour rôle de s' assurer de la bonne entente et de la bonne coordination entre les différents acteurs du séjour.

8.2 L' animatrice

➤ Avec la structure :

- **Elle doit respecter le projet pédagogique et respecter le fonctionnement** mis en place avec son équipe afin de participer à la bonne dynamique de la structure.
- Elle doit également exploiter au mieux et **respecter du lieu et du matériel** présent sur le séjour.
- **Elle est responsable, avec les enfants, du rangement du lieu du séjour** et du bon état de celui-ci.

➤ Avec l' équipe d' animation:

- Elle doit **maximiser la bonne cohésion** de l' équipe et savoir conseiller.
- Elle doit être **organisé.e et disponible** pour les moments de bilan ou de réunion d' équipe. Il.Elle considère le dialogue comme élément indispensable et sait se remettre en question si nécessaire.
- Elle favorise **l' entraide, la communication, l'écoute et la tolérance** entre les membres de l' équipe pédagogique.

Avec les jeunes :

1. Elle doit **être responsable de la sécurité affective, morale et physique** des jeunes.
2. Elle sait **être à l'écoute** des envies et des sollicitations des jeunes.
3. elle sait **mener une animation en veillant de répondre aux besoins des jeunes** et sait adapter son action si besoin.
4. Il.Elle sait **montrer l'exemple aux enfants** en tant que modèle.

8.3 L'assistant.e sanitaire

L'assistante sanitaire veille à la santé physique et morale des jeunes: il.elle a pour mission d'éduquer, de prévenir et de soigner. C'est globalement le.la **référénte du suivi sanitaire du séjour.**

Elle doit :

- Prendre connaissance des spécificités sanitaires de chaque enfants en début du séjour (fiches sanitaires, carnet de santé, ordonnances médicales, traitement en cours, etc.) en amont du séjour ;
- Transmettre les infos à l'équipe dès le début du séjour ;
- Suivre les soins au quotidiens (suivi médical, soigner, rassurer si besoin) ;
- Informer les animateur.trice.s des conduites à tenir en terme de sécurité et de mesures d'hygiènes ;
- Organiser et gérer l'infirmerie ;
- Organiser et gérer les troussees de premiers secours ;
- Prendre en charge l'administration lié aux soins et le suivi grâce à un registre ;
- Surveiller que tous les enfants du séjour se nourrissent correctement lors des repas.

La trousse à pharmacie est dotée de produits de premiers soins répondant à la législation SDJES, ainsi que les numéros d'urgence et le registre de consignation des soins. Tous les soins apportés aux jeunes doivent être consignés sur le registre se trouvant dans la trousse de secours.

Aucun autre produit ne peut être utilisé ou administré, sauf avec une ordonnance. Il faut que la famille fournisse obligatoirement un justificatif médical afin de pouvoir administrer les médicaments à l'enfant. Ces derniers doivent impérativement être remis à l'assistante qui est la seule à pouvoir donner le traitement.

IX. LES POINTS NON NEGOCIABLES

- Les jeunes **ne doivent pas fumer, boire d'alcool ou de boisson énergisantes.**
- Les jeunes doivent être **respectueux des lieux des autres et du matériel.**
- Les tentes **seront non-mixtes.**
- La participation à la vie collective est obligatoire.
-